# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 DECEMBRE 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.


DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 17 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

No. 8 Chemault, à la Bourse des Négociants et des [illegible] à midi, les propriétés provenant de la succession J. A. Lacroix, savoir—Un terrain et maison, rue d'Amour, entre Union et Bagatelle; Un terrain attenant au précédent et maison No 56, sur la rue [illegible] formant l'encoignure Amour et Union; Un autre terrain attenant au précédent, face à la rue de [illegible], Un terrain et maison, No 60, formant l'encoignure Union et Amour; Un terrain et maison, No 62 [illegible] des Grands-Hommes, entre Française et Champs-[illegible]; Un terrain et maison, No 534 sur la rue Bagatelle, entre Amour et Grands-Hommes; Un terrain et maison No 347 rue d'Amour, entre Mystérieuse et [illegible]. Un terrain et maison en brique, à étage, rue Marie Thérèse, entre Victoire et Moreau: Un terrain et maison en brique, à étage, formant l'encoignure du Fort et de la Levée en chemin public; Un terrain et maison, No 668 rue Bagatelle, entre Union et Bienville, Un terrain vacant, rue Mystérieuse en face, entre Pauline et Sans-Embarras; Un terrain et maison No 20 sur l'Avenue St-Bernard, entre Bagatelle et Pauline; Un terrain contigu au précédent, avec maisons; Un terrain contigu au précédent, rue Pauline et Mystérieuse ou Colombes, avec maisons. Un terrain et maisons, situés à Hildebrand, faubourg des Champs Elysées et Frankfort; La subdivision d'un terrain et maison, No 150 rue de Bourgogne et Remparts; Trois lots de terre situés à McDonoghville; Un terrain et maison en face à étage, Nos 357 et 359 rue Victoire, entre Roman et Champs-Elysées; Un terrain contigu au précédent avec maison en brique, à étage, No 361 [illegible].

E. Roger & Co, à heure nilles d'ancre, rue Vieille-[illegible] à 10 heures—646 caisses boîtes, meubles et bronzes, 120 malles comptoir et boîtes communes.

P. G. Conrad, à 11 heures, sur la Levée, en face de l'Hôtel des Monnaies—6 bonbonnières de Cuba.

Montgomery Bros & Co., aux docks de F. Lizar, à 10½ heures—de beaux chevaux de selle et de trait, par faire et seule, beaux meubles d'habitation, de ville, jolie buggies ouverts et découverts, harnais, &c., &c. Et à leur salle d'encan, rue du Canal, à midi—Un assortiment complet de meubles, tapis, rideaux, garnitures, batterie de cuisine, etc.

Paul Gaillardet, en sein des rues St-Charles et Gravier—Propres, beaux articles de fantaisie, &c.

P. E. Mayronne, à 10 heures, rue de la Demande—Quincaillerie, bonne, fort[illegible], &c.

Hoffman, Marks & Co, au No 26 de la rue de Chartres—Habillements de saison, chapeaux, lingerie: [illegible] assortiments ingrossissants.

Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Vêtements [illegible] de chambre et américaines.

Pas J. Holz, à 10 heures à un stable d'assaut, No 31 rue des Chartres—Marchandises [illegible], habillements, chaussures et articles de fantaisie.

☞ Achetez vos comptoirs et économisez 30 p. 0/0. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Grande vente de chameaux à vapeur.—Nous appelons l'attention des amateurs sur la grande vente qui aura lieu ce MM. Charles Burn & Bro, demain vendredi, 18 décembre, à 10 heures du matin, du sieur [illegible] exposé en face du Magasin No 28 rue du Quai d'Orléans, entre Union et Bienville. Cette vente se composera de 600 caisses boîtes, meubles et [illegible] de 150 caisses de chaussures de tout genre, venant des manufactures de Philadelphie, et de 50 malles [illegible] d'habillements pour hommes et jeunes gens. L'assortiment est riche et comprend tous articles désirés par hommes, femmes, jeunes filles et [illegible], enfants. Les marchands de la ville et [illegible] agences d'amateurs feront une meilleure occasion de renouveler leur stock.

L'attention du commerce est appelée à la vente de demain matin, aujourd'hui à 11 heures, sur le [illegible] par Eug. Tessard, encanteur.

Vente d'Hobbs, Chapeaux, Mallos. — Aujourd'hui, 17 du courant, à 10 heures du matin, MM. Hoffman, Marks & Co vendront, dans leur salle d'encan, rue de Chartres, No 26, 675 lots d'habits pour hommes et jeunes garçons, 600 douzaines de chapeaux, [illegible] 400 lots de linge fait.

Il y aura vendredi, à 9 heures, devant les [illegible] et de nombreux [illegible] avantageux. La vente étant sans limite en [illegible] offre de magnifiques chances au commerce.

Vente de Quincaillerie. — Nous sommes prié d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente de quincaillerie, couteaillerie, pinchon de peinture, traite et autres articles de fonds, qui aura lieu demain aujourd'hui à 11 heures du matin, à 10 heures et demie du matin, par [illegible] de M. D. E. Murphy, encanteur, rue de la [illegible], No 51.

Vaisselle de Chine, Faïence.—L'attention est [illegible] appelée par M. D. E. Murphy, encanteur, à la grande vente de vaisselle de Chine, faïence, verrerie, articles de fantaisie, qui aura lieu lundi 21 du courant, à 11 heures du matin, dans notre salle d'encan de la rue Magazine, No 47. Ce magnifique assortiment sera examiné dès aujourd'hui.

☞ Succession de J. A. Lacroix. — La vente de la propriété de la succession mentionnée [illegible] aura lieu lundi, 21 décembre 1868, à midi précis, par [illegible] de B. Guinault, encanteur, à la Bourse des Négociants, aux ordres des Exécuteurs. L'attention des personnes désirant faire des placements avantageux est [illegible] à cette vente qui ne fera sans aucune réserve, [illegible] étant vendues en comptant offrant de grands avantages aux personnes qui désirent se défaire de [illegible] de greniers. — Pour plus de détails, voyez [illegible].

VENTE DE CHEVAUX, MULETS ET VOITURES. — M. J. DEJAN JR, encanteur, informe les acheteurs de la ville et de la campagne qu'à partir [illegible] pour il vendra dans [illegible] la semaine, les [illegible] et les mardis, à 10 heures précises, [illegible] des chevaux, mulets et voitures, aux écuries de Jos. Elliott, au coin des rues Baronne et [illegible]. 15 déc—1m

## Les billets de ville.

Nos lecteurs ont pu lire, hier, dans notre [illegible] rapide de la dernière séance des Conseils de ville l'étrange résolution adoptée par le [illegible] des Assistant-Aldermen, sur la proposition du comité de finances, et tendant à faire [illegible] par le Trésor municipal, à partir du 1er janvier 1869, tous les billets de ville. Cette résolution n'est autre chose qu'un premier pas [illegible] vers la répudiation de ces mêmes billets, [illegible] est bien évident que du jour où ces billets ne [illegible] plus rentrer au Trésor, ils deviendront des chiffons de papier sans valeur et [illegible] ne songera plus à les racheter. Si une telle résolution pouvait recevoir une sanction légale, ce serait une honteuse répudiation d'une dette sacrée contractée par la ville pour payer ses dépenses pendant plusieurs années.

Une ville qui a cinq millions de revenus et une dette de quinze millions de dettes n'a aucun prétexte plausible pour recourir à la répudiation directe ou indirecte. Plus d'un tiers de l'émission des billets de ville a déjà été détruit ou remboursé de fait; refuser de recevoir les deux autres tiers, ce serait revenir en même temps à leur rachat, serait une injustice criante que [illegible] ne justifie. Une telle mesure a un caractère véritablement odieux car elle constitue un [illegible] de confiance et elle a les apparences d'un [illegible] jeté à la conscience publique. Mais, heureusement, elle n'est pas encore définitive.

D'abord, nous espérons qu'elle sera repoussée par l'autre Conseil, ou que tout au moins le maire y apposera son veto. Mais si, par impossible, la résolution recevait la sanction définitive des autorités municipales, elle n'aurait aucune force légale. La ville est débitrice vis-à-vis de chaque détenteur de billets pour le montant qu'il a en mains, et elle ne peut les refuser en paiement des taxes, parcequ'il est de principe que la compensation s'opère de plein droit entre deux dettes également liquides. La ville perdrait infailliblement tous les procès qu'elle entreprendrait de soutenir sur cette question, comme les Conseils ont déjà perdu leur procès devant l'opinion publique.

Après la leçon que l'élection du 5 décembre a donnée aux assistants-aldermen, nous avons peine à comprendre le motif qui les a poussés à braver de nouveau la commune unanimité en proposant une pareille mesure. Si c'est une erreur de jugement elle est impardonnable, car ils ont mis à voter cette résolution une hâte indécente qui semble indiquer chez eux un parti pris de ne pas consulter l'opinion de leurs constituants et de n'en tenir aucun compte. Dans la situation délicate où se trouvait ce Conseil, il devait, bien loin de prendre une résolution aussi grave à la hâte, donner le temps à la population de l'apprécier et à la presse calme de traduire l'impression qu'elle pouvait produire.

Mais les partisans de la résolution, mus par un mobile que nous avons peine à nous expliquer, ne l'ont pas entendu ainsi. C'est en vain que M. Pandely, un des trois membres de la minorité qui ont voté contre la résolution, employé toutes les ressources de la tactique parlementaire pour faire modifier la proposition ou pour en faire ajourner l'adoption, ses efforts ont été déjoués par la section prématurée et par d'autres moyens qui indiquaient l'intention bien arrêtée de passer outre, séance tenante, en dépit de toutes les objections et de tous les arguments.

En se conduisant comme elle l'a fait, la majorité des assistants-aldermen s'est mise en toute ouverte avec la communauté tout entière. Ces messieurs ont oublié que des mandataires doivent les serviteurs et non les maîtres du peuple et qu'ils n'ont pas le droit de placer leurs idées ou leurs opinions au-dessus des vœux, du [illegible], des besoins et des droits de leurs commettants. Ils ont ajouté un nouveau grief à ceux [illegible] la ville avait déjà contre eux et ils ont pris à tâche de justifier à l'avance toutes les mesures [illegible] tendront à leur prompt remplacement. Afin [illegible] on sache bien sur qui doit peser la responsabilité de la résolution, nous reproduisons le résultat du scrutin définitif.

Pour: MM. Moss, Walker, Pemberton, Compagnardpré, Fisher, Morphy, Breen, Farrell, Wynn. Contre: MM. Arthaus, Montgomery et Pandely. M. Kearney a voté blanc. M. Sparkes était absent.

UNDONE! UNDONE! UNDONE, à l'Olympique.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne ce soir la première représentation du magnifique opera de Verdi, *Jérusalem*, chanté par Mme Cambier et par MM. Ploet, Van Hoffen, Peroni, Albert Jullien, Gaston et Pauffuy.

L'administration sera en fâcheuse de donner la semaine prochaine la première représentation de *Barbe-Bleue*, grande opérette d'Offenbach, auteur de la *Belle Hélène*, *d'Orphée*, de la *Grande-duchesse*, &c, et dès la semaine suivante on pourra aborder le grand opéra de Mermet, *Roland à Roncevaux*, qui contient des beautés de premier ordre et qui aura pour le public orléanais l'attrait de la nouveauté.

On nous prie de rappeler aux abonnés que leurs billets échéant le 18 sont déposés dans les banques désignées le mois dernier.

THEATRE OLYMPIQUE.—La fameuse Harry Robinson paraîtra bientôt aux Variétés Olympiques où il est engagé pour la saison. On sait que Harry Robinson est une véritable merveille musicale, que son jeu mécanique en est une autre des plus étonnantes. Qui ne voudra aller les voir pour 50 cents et 25 cents! Grands et petits, vieux et jeunes, allez aux Variétés Olympiques où se trouvent réunis des plaisirs et des curiosités pour tout le monde.

Grande sensation: UNDONE, à l'Olympique.

GRAND BAL. — La compagnie de pompiers "Jackson" No 18, doit donner, samedi prochain à la salle des Odd Fellows, un grand bal paré et masqué. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

MUSIQUE, PIANOS, CORDES.—Nous appelons l'attention des pianistes, des chanteurs et des musiciens sur l'annonce de M. A. Elie, dont le magasin est maintenant rue Royale No 15, dans la bâtisse de l'ancienne poste. M. Elie vient de recevoir un envoi des célèbres pianos Pleyel, du nouveau système, en fer; il a également en magasin un assortiment de pianos des meilleures marques et des instruments de tout genre. Son assortiment de musique est des plus variés et des mieux choisis. Les musiciens trouveront chez lui des cordes françaises et italiennes. Enfin, nous ajouterons que M. Elie est décidé à vendre aux prix les plus réduits, et cette considération sera sans aucun doute dûment appréciée par le temps qui court.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—MM. CHARPEAUX & LOUBÈRE, rue Royale, No 46, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils reçoivent toujours des pianos des plus célèbres fabriques de France et d'Amérique, avec un système en fer perfectionné et reconnu indispensable pour la tenue de l'accord. On trouve dans la liste de leurs pianos importés les noms des premiers facteurs de pianos de France et d'Europe, ceux entre autres de Pleyel, Erard Herz, Vaspel, etc. MM. Charpeaux et Loubère qui sont eux mêmes des artistes pleins de goût et de grande connaissance en musique, ont toujours en magasin les compositions les plus nouvelles pour le piano, violon, flûte et autres instruments, ainsi qu'un grand assortiment de partitions, d'ouvertures, de morceaux d'opéras détachés pour toutes les forces, et les méthodes les plus estimées pour les commençants, etc., et tout cela à des prix aussi réduits que possible. Nous engageons les pianistes et les musiciens en général, à aller examiner le stock dont il est question avant d'acheter ailleurs. D N J

$55.—Prix de New-York pour nos machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec tir, garantie pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

CHANGEMENT DE LOCAL.—On verra plus loin, dans nos colonnes d'annonces, que Mme Charlotte Levy a transféré son domicile rue Royale No 88. Mme Levy, qui est une des premières modistes les plus appréciées, continuera comme par le passé à se charger de toutes confections aux prix les plus modérés.

☞ Il y nombre d'années, l'auteur de ces lignes et un médecin malade se trouvaient à Ste Croix ou ils étaient allés pour cause de santé. Le y virent l'excellent effet du rhum du pays sur beaucoup de ceux qui, comme nous, cherchaient la guérison. On leur fit connaître les vertus de cette liqueur. Le docteur en fut étonné et il résolut d'en faire la base d'un tonique et d'une *préparation fortifiante*. Le résultat de ces travaux a été aussi glorieux et aussi bienfaisant pour l'humanité souffrante et pour lui. Le PLANTATION BITTERS (amer d'habitations) a été présenté au monde. Remède d'un mérite réel, fondé sur de nouveaux principes et ne dépendant, pour son efficacité, que du royaume végétal, il a produit une révolution rapide dans le traitement de la faiblesse physique.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.

15 déc—15 17 19

La marche des Innocents, dans UNDONE, à l'Olympique.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

## Le Message.

### LES APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE.

*(Extrait du Courrier des Etats-Unis.)*

Le Message du Président Johnson est loin de rencontrer l'approbation universelle de la presse. Les journaux radicaux l'accueillent avec une sévérité qui va jusqu'à l'injure, et les journaux démocrates ne lui donnent pas une approbation suffisante pour faire compassion à ces organes. On va en juger par les quelques extraits que nous donnons ci-dessous.

La *Tribune* de New York est particulièrement ardente à vitupérer, sinon à réfuter le factum de M. Johnson:

"Une profonde mauvaise foi, dit-elle, court comme une large ligne noire tout à travers l'administration d'Andrew Johnson, et sous de l'audace avec laquelle il soutient des idées abhorrées par le peuple américain, règne une hypocrisie sans fond..... Le vrai et le faux y sont si étroitement mêlés, que nous nous passerions légèrement soulagés, en le lisant, d'y trouver un bel et bon mensonge bien franc, bien carré; mais nous n'avons pas même cette satisfaction et à tous les coins où l'on voudrait découvrir que l'horrible demi-vérité, semblable au monstre marin qui un instant apparaît sous la forme d'une belle femme, et l'instant d'après sous celle d'un hideux poisson.

"Ce message est la plus horrible, et heureusement la dernière insulte d'Andrew Johnson au peuple américain. Qu'on sorte de la Maison Blanche, il s'arrête pour montrer le poing au Capitole..... Absolument incapable d'arrêter le char brûlant de la Destinée, il peut jeter de côté pêcher de lui jeter de la boue au passage. Il a le droit d'envoyer le message qu'il lui plaît, et celui qui il envoie est aussi insolent qu'il puisse l'inventer.....

La *Tribune* analyse ensuite le message qui lui tient si fort au cœur, et s'appesantit surtout, sur les passages concernant les lois de Reconstruction et la dette publique. Elle relève avec une ironie amère les jugements qu'il porte sur les premières, et la théorie qu'il développe sur la seconde.

"Une insulte telle que la proposition de rappeler les lois qui ont fondé la Liberté et qui protègent l'Union, forme une perfide parfaitement appropriée au plan de répudiation financière d'Andrew Johnson..... Il veut échapper à la responsabilité des spoliations de Reven Intérieur, en disant que "fonctionnaires publics placés par le Congrès en dehors du contrôle de l'Exécutif, détournent de leur légitime destination de fortes sommes d'argent", tandis que le fait est notoire que la corruption a poussé dans un grand nombre de administration comme les champignons dans le fumier. L'air est obscurci par les ailes des vautours qui flairent de loin le cadavre de l'honnêteté officielle.....

Un fait à constater, c'est que chez les partis se jettent mutuellement à la face la corruption et toutes les hontes publiques, mais qu'il n'en est aucun qui songe à les nier.—N'est-ce pas là une curieuse apologie des institutions américaines!

Ce qui affecte le plus douloureusement la *Tribune*, c'est l'opinion que l'on doit se faire à ce sujet dans les pays étrangers, à cette lecture édifiante.

"*Nous* pouvons, dit-elle, mépriser la proposition et son auteur; mais le mal est qu'aujourd'hui il se publie dans toutes les villes de l'Europe que le Premier Magistrat des Etats Unis connaît à ses compatriotes de devenir des banqueroutiers et des voleurs..... Le Congrès n'a jamais mieux exprimé l'esprit de la nation que lorsqu'il a fouié dédaigneusement aux pieds ce misérable message, et il n'a fait balayer avec la poussière, la boue et les vieux papiers qui traînent sur les planchers."

Le *Times*, quoique moins en colère, n'est pas beaucoup plus bienveillant pour M. Johnson. Il se demande "quel bien peut résulter de ces attaques contre les lois de Reconstruction, car il ne peut supposer que le Congrès consente à les défaire. cette agression n'est donc qu'un acte gratuit d'entêtement, bien propre à consoler le peuple de la fin du pouvoir de M. Johnson."

Il passe en revue l'exposé de la situation financière. Il cite le passage où M. Johnson demande qu'il soit promptement pourvu au payement de la dette publique et dit:

"Quant à la nature des mesures qu'il conviendrait d'adopter pour atteindre ce but, nous ne pouvons pas même le soupçonner par le passage que nous donnons à la question; et, en fait, nous regardons ces termes généraux comme plus favorables à une quasi-répudation qu'à une loyale exécution des obligations nationales auxquelles est engagée la foi du parti au pouvoir."

Il conclut en ces termes:

"La promulgation de ce document, à une époque où l'éloignement de tout soupçon de mauvaise foi est essentiel à la prospérité publique est une circonstance qui ne peut que renforcer le sentiment de soulagement inspiré par la retraite de M. Johnson. Un pouvoir actif qui conseille de tourner le dos aux ordonciers de la nation, est plus qu'un embarras; c'est une calamité, un fléau, dont il faut remercier Dieu d'être délivré."

Le *Sun* se borne à analyser le message, sans éloge et sans blâme, sauf en ce qui concerne le plan financier contre lequel, dit-il, on se mariait trop vivement protester.

Le *Post* ne prend pas ce plan au sérieux et se borne à le tourner en ridicule.

Le *World*, le seul ami qu'ait M. Johnson, lui donne quelques modestes coups d'encensoir; il ne va pas cependant jusqu'à en dire beaucoup de bien, et le venge en disant beaucoup de mal de ses ennemis:

"Le fanage, dit-il, avec lequel le message du Président a été accueilli dans les deux Chambres, et les marques de dédain qui lui ont été prodiguées, ont été une honteuse exhibition de *esprit de parti*....."

Faisant allusion à la colère rouge dans laquelle est entré le Sénat nous présente que le Message n'était pas respectueux pour le Congrès, le *World* fait remarquer fort spirituellement "qu'à la vérité le Congrès n'est montré irrespectueux pour le Président, qu'il est réellement très naturel de sa part d'exiger de celui-ci une extrême courtoisie de langage."—Bien touché!

Enfin le *World* donne en ces termes un *satisfecit* à M. Johnson:

"Les doctrines du Président, quoique susceptibles de réfutation, sont telles que doit les proclamer un honnête homme. Nous ne les avons reproduites que pour faire ressortir la révoltante hypocrisie des calomniateurs du président Johnson. Au lieu de se donner des airs, ils devraient courber leurs fronts sous la honte."

Le *Herald* se borne à résumer le Message, qu'il compare à une bordée de canons d'adieu au Congrès. Il trouve que ce document a quelque ressemblance avec un article nécrologique sur *My Policy* et termine par la judicieuse réflexion que voici:

"En somme, ce message aurait gagné énormément à être réduit de moitié ou des trois quarts. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, nous attendons du Président Grant une réforme radicale."

LA RÉSOLUTION DU CONGRÈS SUR LA RÉPUDIATION.—Voici le texte de la résolution votée par la Chambre sur la proposition de M. Broomall:

Attendu que le Président des Etats-Unis, dans son Message annuel au 40me Congrès, dit:

"Notre crédit national doit être rehaussé immédiatement de nos créanciers, nous devons pas oublier ce que nous devons à la masse du peuple. On peut être assuré que les porteurs de nos titres ont déjà reçu, sur leur ordinaire, une somme plus forte que celle qu'ils ont déboursée à l'origine, calculée sur le prix de l'or. En cet état des faits, il ne paraît que juste et équitable que les six pour cent d'intérêt payés aujourd'hui par le gouvernement soient affectés à la réduction du capital, et que les obligations américaines qui, en cette année et huit mois, liquideraient toute la dette nationale. Six pour cent en or, au taux actuel, sont égaux à neuf pour cent en papier monnaie, et si, en effet, le gouvernement de la dette une fois et demie, dans une fraction moindre de dix-sept ans. Ce serait donc, avec les autres avantages offerts par ce placement, offrir aux créanciers publics une libéral rémunération de l'emploi de leur capital. et ils auraient lieu de s'en tenir pour satisfaits. Les leçons du passé enseignent les prêteurs qu'il ne faut pas exiger de l'emprunteur une trop rigoureuse observation de la lettre du contrat."

Attendu que si nous inclinons une semblable opinion se répandre au dehors, nous prenons immédiatement, elle pourrait être regardée comme étant celle du peuple des Etats-Unis et de ses représentants au Congrès.

Il est résolu que la république de la dette nationale, sous quelque forme et à quelque degré que ce soit, est odieuse à la population entière, dans aucune circonstance, les représentants ne consentiront à offrir aux créanciers de l'Etat, comme compensation entière, une somme inférieure à celle que le gouvernement s'est engagé à l'embourser.

LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.—On vient de commencer au Congrès un rapport tendant à étendre sur les travaux du chemin de fer du Pacifique. Nous y voyons que sur les 1,118 milles qui séparent Omaha de Los Saïs, 360 sont entièrement terminés; en outre, 100 milles d'une nivelée et prêts à recevoir les rails. Dans quelques jours l'avant garde des travailleurs sera arrivée sur les bords de Leaf, et il est probable que les voyageurs pourront se rendre par railway dans la ville des Mormons, au commencement de l'année prochaine.

## L'Empereur et le Pays.

*(Extrait de la France.)*

Il y a une stratégie de parti dont tous les incidents n'ont agitant depuis quelque temps l'opinion publique ne sont que des manifestations. Elle a pour but évident de séparer l'Empereur du pays en faisant remonter au souverain seul la responsabilité de tous les événements, de tous les mécomptes et de toutes les fautes de la politique. C'est une mise en accusation du pouvoir qui, depuis vingt ans gouverne la France. On prétexte violemment contre son origine; on conteste les grands services qu'il a rendus et les grandes choses qu'il a accomplies; on engage les esprits à croire qu'il a pu être entraîné et les échecs qu'il a dû subir. On lui reproche le passé et le présent, afin d'exciter sur l'avenir les défiances du pays.

La campagne contre le pouvoir personnel est ouverte par tous les organes de l'opposition. Les haines et les rancunes révolutionnaires, qui, à 14 ans de distance, les scolitions des parties hostiles; la mise en scène des hommes de 1848, sont autant de moyens d'action et de machines de guerre préparés pour le combat de la Révolution contre l'Empire.

Les ennemis du gouvernement exploitent avec habileté, d'un côté, la situation générale que certains points noirs de la politique extérieure ont assombrie; de l'autre, la disposition du sentiment public qui tend à une plus active participation du pays à la direction de ses affaires.

Nous nous bornons, pour le moment, à constater et à caractériser cette attitude et cette tactique. Nous ne sommes dupes ni de faux semblants ni de fausses étiquettes. Ce n'est pas au mouvement sincèrement libéral qui se développe; c'est une lutte qui s'engage autour des éléments révolutionnaires et des éléments conservateurs.

Un pays rendu à la paix et à la prospérité intérieure, dévoué à celui qui n'est sorti de la légalité que pour rendre la France à ses destinées civilisatrices et absorber les partis hostiles dans l'immense courant de la vie nationale; le coup d'Etat amnistié par l'arrêt souverain du suffrage universel: l'Empire relevé par huit millions de voix, et chaque année les représentants de la nation groupés autour du souverain pour apporter à son politique l'adhésion explicite du sentiment public.

L'initiative du chef de l'Etat a été ainsi, dans cette période, grande que puissante. Mais c'est effacer l'histoire tout entière de ce règne que de prétendre qu'il ne s'est pas constamment appuyé sur l'opinion du pays, exprimée avec éclat par ses mandataires constitutionnels.

Mais les fautes, mais les mécomptes! Eh! sans doute, il y en a eu. Nous n'avons pas besoin qu'on remette sous nos yeux les complications où nous a conduits la guerre d'Italie; l'impuissante de notre marine militaire; les dangers que nous fait courir la transformation de l'Allemagne, si les sacrifices que nous imposons aujourd'hui ne peuvent leurs heures désastreuses? Ici encore, il faut se soumettre à la loi de l'humanité; il ne faut rêver ni la perfection ni l'éternel bonheur, et les incidents sombres ne doivent pas nous aveugler, lorsqu'à l'ingratitude à l'égard des œuvres glorieuses et des grandes choses accomplies.

Voilà ce que disent la raison et le bon sens politique; voilà les vérités que les adversaires de l'Empire devraient reconnaître, comme nous les proclamons, nous dont la dévouement ne naîtrait être suspect. Mais demander la justice et la loyauté aux partis, n'est ce pas demander l'impossible?

Sentiment, ces attaques, ces ressentiments, ces colères longtemps contenues et qui font tout à coup explosion, répondent à un mouvement de faits qui mérite là plus sérieuse attention.

L'Empire lui-même est en jeu; l'Empereur est le point de mire de cet effort agressif. Comme nous l'avons dit, on veut l'isoler du pays et des Chambres.

Cela n'est pas, cela ne peut pas être. La solidarité qui a un depuis vingt ans la France à l'élu du suffrage universel ne s'est pas un instant relâchée ni affaiblie. Par une grande manœuvre n'a été prise sans le concours et l'assentiment des grands corps d'Etat; pas un acte de l'autorité souveraine n'a été accompli sans la sanction des pouvoirs publics; mais jamais peut être il n'a été plus opportun de constater l'accord permanent du gouvernement et du pays, de réfuter avec éclat, de flétrir, au nom de l'opinion publique, qu'ils sont toujours une minorité impuissante dans l'élan unanime du sentiment national.

Pour cela, il faut deux choses:

Il faut que le gouvernement, persévérant dans sa marche pensée dans sa politique libérale, associe de plus en plus le pays au mouvement et au contrôle des affaires publiques; qu'il ait une politique fermement tracée, hautement avouée et énergiquement suivie, lorsque, exposée sans détour au jugement de l'opinion avec cette netteté qui convient à un grand pouvoir s'adressant à un grand peuple, elle aura été consacrée par le vote des Chambres.

Il faut, en outre, que le parti conservateur sorte enfin de son inertie et apporte à l'Empire, non-seulement le concours de ses votes, mais l'appui de ses conseils et l'impulsion de son initiative.

En un mot, dans le pays et dans les Chambres, il faut que le sentiment national s'affirme avec une telle évidence, qu'il soit tout à la fois une force et une autorité considérables contre les ennemis du dehors.

PERTE DU STEAMER SUCCESS.—Nous tenons des officiers du steamer *Gov. Allen*, arrivé ici hier soir, de Trenton, que le steamer *Success*, capitaine Dorman, a coulé bas à Lone-Grove, dans la rivière Ouachita, dimanche dernier, ayant frappé contre un obicot. Il se trouve maintenant dans 16 pieds d'eau. Il pourra probablement être relevé, si la rivière ne monte pas. Dans le cas contraire, le bateau sera totalement perdu.

Le steamer *Allen* a pris 522 balles; il en reste encore 247 dans le compartiment de la machine et dans la cale. Ces balles seront prises sans doute par le steamer *St. Mary* ou le Vicksburg qui sont les premiers steamer attendus d'en haut. Le *Gov. Allen* a amené les passagers du *Success*. On trouvera son manifeste dans nos colonnes de la marine.

UNDONE avec une splendide mise en scène à l'Olympique.

## CHRONIQUE LOCALE.

Procès en diffamation.—Devant la Sixième Cour de District, Mme Miza Nieman (veuve) a actionné M. et Mme O'Neil pour $2000 de dommage, en raison des diffamations dont quelques uns se sont livrés à son égard. MM. Barnes et Morel sont les avocats de Mme Vve Nieman.

DÉMÉNAGEMENT.—Le gouverneur et les autres officiers d'Etat sont à déménager les archives de l'Etat qui seront provisoirement logées, peut-être pour longtemps, à l'ancienne banque de la Louisiane convertie en capitole, au coin des rues Royale et Conti.

DÉMISSION.—Le général Beauregard a donné sa démission de membre du nouveau bureau de dessèchement, ce qui est fort regrettable. Le général dit qu'il a d'autres engagements qui ne lui permettent pas de s'occuper de ces affaires.

LES NÈGRES DE ST. BERNARD.—Les nègres accusés d'avoir attaqué la maison de Pablo Fiscus, à St Bernard, d'avoir chassé sa famille et d'en avoir tué les deux fils, ont été jugés et condamnés aux travaux forcés pour la vie. Ces braves gens sont: Andy Mayo, déclaré être l'assassin du citoyen Fiscus, et les nommés Charles Jackson, Hamilton Moreno, Cesilia Gilliams, de Philogène, accusé d'avoir mis le feu à la maison, Edmond Page, Paul Millions, Prosper et William Tyler.

L'EQUIPAGE DU STEAMER HAVANA. — Les hommes qui composent l'équipage du steamer transporté péruvien Maranon, autrefois Havana, ont adressé au général Horton, marshal des Etats-Unis en cette ville, une communication pour lui dire que le Maranon portait le pavillon américain quand ils ont pris du service à son bord à New-York et que maintenant qu'il a regagné le pavillon espagnol, ils ne veulent plus y rester. En conséquence ils demandent à être déchargés, ce qui leur a été porté devant la Cour des Etats-Unis.

LE NÈGRE MILTON.—Ce nègre accusé d'avoir assassiné une petite fille qui allait porter des provisions à des travailleurs de champ, d'avoir attaché son corps dans un sac et de l'avoir jeté dans le fleuve, a été condamné à être pendu le 15 janvier prochain.

Cette condamnation a été prononcée par le juge Sullivan. Brice, David Waite et Bob Bisher, comme complices de ce vol, et comme complice, Simpton Fox, cocher de cabriolet, qui avait emporté la bain. Brice, marchand, avait reçu de cet expédition pour Mobile, où elles devaient rencontrées à la police de la Nile-Orléans.

En faisant une perquisition au lieu de résidence de Bisher, rue Treille, à l'entrée de Cunningham, on a trouvé 14 petites côte brutes, avec lesquelles on pourrait entier partout et une bouteille de chloroforme, avec divers autres articles de la même nature.

La belle pendule et les vases de Chine volés chez le juge Livingston ont été découverts par la police chez Théophile Bienvenu, situé Lafayette et chez sa mère Rosalie Thérèse, au coin des rues Columbus et Johnson. Armand Gaston et Andrew Nicholas ont été aussi arrêtés comme complices.

UN VOLEUR FAMEUX.—Vers 9 heures mardi soir, le chef de police Cain a arrêté, rue Tchoupitoulas, le fameux voleur Pierre Bertrand. Il n'a surpris au moment où il entrait subrepticement dans la maison de M. Tchoupitoulas, rue Tchoupitoulas, et a trouvé sur lui toutes sortes d'instruments à l'usage de voleurs.

VOL.—Un vol de plusieurs centaines de piastres a été commis chez M. Craig, rue Magnolia, No 115. Les voleurs sont entrés par une porte de façade et n'ont laissé aucune trace qui puisse les faire reconnaître.

ACCIDENT. — Hier matin, vers 9 heures, une femme de couleur du nom de Nancy a eu la jambe gauche écrasée par le char de ville No 5, au coin des rues Bourgogne et Conti. Elle portait un paquet de linge sur sa tête et n'a pas entendu l'approche du char. Frappée par le mulet elle a été renversée, une de ses jambes restant sur la voie. Le Dr. Armand Mercier appelé à la panser a déclaré que les lésions éprouvées par cette malheureuse étaient des plus graves. Avec un chirurgien de cette habileté, on peut dire au moins que les ressources de l'art ne lui manqueront pas. Si elle peut être sauvée, elle le sera. Le cocher s'est rendu de lui-même à la station centrale, ce qui prévient en sa faveur. On dit du reste que Nancy était quelque peu ivre.

TEMPERATURE.—16 décembre.

THERMOMÈTRE DE C. DURAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.

| | |
|---|---|
| 6 heures A. M. | 46 degrés |
| 12 " M. | 52 |
| 3 " P.M. | 56 |
| 6 " " | 57 |

Magnifiques ballets dans UNDONE, à l'Olympique.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal. Moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

VÉLOCIPÈDES ÉLECTRIQUES.—Les vélocipèdes feront le tour du monde; dans certaines provinces, ils font fureur: il n'en est pas de même, à ce qu'il paraît, dans l'Ecosse, car à Aberdeen, à peine compte-t-on trois adeptes, dont les expériences, dit un journal de la localité, n'ont guère lieu qu'à huis clos. Mais ce qui veut mieux, ajoute la feuille bourgeoise, c'est de l'esprit d'amélioration qui n'est emparé de l'un d'eux, M. Tournal.

Ce dernier a déjà dépêché bon nombre de voyageurs, d'abord à Belgrade; puis à Cravant, à Avallon: et plus récemment en Champagne, à Troyes. Trois heures lui ont suffi pour franchir les 50 kilomètres qui séparent Auxerre d'Avallon. Parti le matin du pont d'Auxerre, M. Tournal était de retour le soir, après avoir déjeuné trois heures à Avallon. C'est donc 104 kilomètres franchis en sept heures, et avec une vitesse de 15 kilomètres à l'heure.

Le voyage de Troyes (aller et retour) a pris douze heures, soit 16 kilomètres à l'heure, malgré l'accident d'une seconde personne que l'appareil avait à porter. Ainsi, dans plusieurs circonstances faites devant témoins, l'appareil a atteint la vitesse de 24 kilomètres à l'heure, mais pendant deux heures seulement, à cause de la force musculaire exigée par cette vitesse de la part du cycliste.

Il n'en résulte pas moins qu'un cas d'urgence, ce tricycle, avec ses perfectionnements, pourrait faire de très bien service deux heures. Mais on assure que l'on compte en ce moment de l'électricité comme force motrice, et le journal l'Yonne dit en terminant que M. Tournal aurait déjà obtenu des résultats qui lui feraient espérer un plein succès.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs, d'après le *Monarteal*, le texte même de la double disposition testamentaire de Rossini, que nous avons fait connaître:

## PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

### Division dans le parti républicain en Georgie.

### Opposition à toute intervention ultérieure du Congrès en matière de reconstruction.

### Résolution pour censurer les vues financières du président Johnson.

### Résolution de Sumner à l'adresse du peuple espagnol.

### Sumner demande la république et la liberté pour tous les hommes.

## *Nouvelles Européennes.*

Madrid, 16— L'Espagne est parfaitement tranquille.

Londres, 16—Beverly Johnson, dans une lettre à la Société des Ouvriers, justif